

LE DEBUT DES COURSES DE CHEVAUX A COMPIEGNE

par Elie FRUIT

Contrairement à l'Angleterre où, dès le Moyen-Age, les courses de chevaux représentaient à la fois un apport à l'élevage et une distraction, en France les compétitions sportives de ce genre n'apparurent réellement qu'au début du XIX^e siècle.

Sous Louis XIV, par décision de Colbert, les **Haras royaux** avaient été fondés avant tout pour diminuer les importations de chevaux étrangers. Et c'est à Napoléon, soucieux de répondre aux gros besoins de chevaux de la Grande Armée, que l'on doit la première organisation de courses au plan national. La chute de l'Empire entraîna leur interruption. Elles ne reprirent que modérément sous la Restauration, mais trouvèrent une nouvelle impulsion sous Louis-Philippe, après la fondation, en 1833, de la *Société d'encouragement pour l'amélioration des races chevalines*. L'initiateur en avait été un Anglais, Parisien d'adoption, Lord Seymour, plus connu sous le sobriquet de *Milord l'Arsouille*, lequel comptait dans son entourage de nombreuses personnalités de l'aristocratie et du monde des affaires, comme le Prince de la Moskowa ou le banquier Charles Lafitte.

La société d'encouragement s'était donnée pour tâche la création d'une race de **pur sang** et le développement des courses, qui se traduisit par la création d'hippodromes, à commencer par celui de **Chantilly** sur la propriété

du Duc d'Aumale, suivi de ceux de Longchamp et de Deauville.

En 1863, le **Grand Prix de Paris**, doté par la ville et les compagnies de chemin de fer, de la somme, considérable pour l'époque, de 100 000 francs, ouvert à des chevaux étrangers, en majorité anglais, témoigna du succès de l'entreprise.

Créées en 1865, les *Sociétés des steeple et du demi-sang*, étendirent à la province les spécialités qui, depuis les années 1830, faisaient le succès des compétitions dans la région parisienne : les courses de plat et d'obstacles et le trot monté ou attelé. La guerre de 1870 n'entraîna qu'un arrêt passager et l'essor des courses reprit durant la Belle Epoque, avec la création de nombreux hippodromes, surtout autour de la capitale : Compiègne devait en faire partie.

Le cheval à Compiègne

L'intérêt manifesté par le pouvoir royal pour l'élevage des chevaux s'était traduit à Compiègne par la construction, en 1738, des **Grandes Ecuries du Roi**, les haras d'aujourd'hui.

Mais, leur capacité étant devenue insuffisante, on édifia en 1778 de nouvelles écuries sur le *chemin du faubourg Saint-Lazare*. Sous le Second Empire, ces dernières devinrent successivement la **Vennerie de l'Empereur** et le logement des **Cent Gardes**.

Leur démolition, entre les deux guerres, devait faire place à la section féminine du collège secondaire de Compiègne, dont les bâtiments sont aujourd'hui occupés par l'actuel collège Jacques Monod.



63 COMPIEGNE. — Vue prise aux Courses. — LL.

L'idée d'organiser des courses de chevaux à Compiègne habitait depuis longtemps beaucoup d'esprits, mais le problème était de trouver l'espace nécessaire à la création d'un champ de courses. Pourtant le P.V. de la délibération du conseil municipal du 20 juillet 1875 fait état d'un vote en faveur du projet, avec le choix de la plaine dite *du Putois*, dans la partie du parc du château longeant les avenues.

D'autres P.V., notamment celui du 15 novembre 1882, font valoir les facteurs présumés favorables à la réussite de l'affaire et, par voie de conséquence, au développement et à la prospérité de la ville : les relations par chemin de fer entre Paris et Compiègne, la présence des haras et de nombreuses écuries d'entraînement de chevaux installées dans les environs, la proximité relative de Boulogne, où arrivent les chevaux en provenance de l'Angleterre, enfin "*le voisinage de notre magnifique forêt*".

Tous ces arguments sont repris dans le P.V. du 11 janvier 1884, qui précise en outre : la présence à Compiègne et à La Croix-Saint-Ouen d'écuries appartenant à une douzaine de propriétaires et renfermant plus de 240 chevaux de course, ainsi que la liste des entraîneurs ou éleveurs réclamant l'établissement d'un champ de courses, parmi lesquels : MM. le duc de Gramont, le Comte Dauger, le comte de l'Aigle, de Jumilhac, Carter, May, Crombez, Hawes, Fould, Prat, Lupin, L'Hoste, Henri Jennings, etc.

Mais le principal obstacle demeurait la cession à la ville, par le Domaine de l'Etat, de la partie de la plaine du Putois d'une superficie de 43 ha, afin d'installer l'hippodrome. Or le Ministre des Finances n'y consentit que le 6 août 1886, moyennant le versement par la ville d'une indemnité de 3500 francs et d'une redevance annuelle de 2901 francs.

Quant à la société des courses en formation, elle devait se charger de l'organisation des compétitions, de tous les frais, charges, clauses et conditions imposées à la ville, qui n'avait à se préoccuper que de la question des *prix* à fournir annuellement (P.V. du 27 août 1886)

Les travaux d'aménagement de l'hippodrome, piste et tribunes, prirent deux ans et l'inauguration eut lieu le dimanche **4 novembre 1888**.

Trente-quatre chevaux prirent part aux épreuves réparties en cinq courses dotées de prix : le Prix de la *Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France*, d'un montant de 3000 francs ; le Prix de *Pierrefonds* de 3000 francs, dont 1000 fr. offerts par la Compagnie du Nord ; le Prix de *Royallieu*, de 2000 fr. réunis par les commerçants de Compiègne ; le Prix de *La Croix-Saint-Ouen* de 3500 Fr, dont 1000 offerts par le conseil général de l'Oise et 2500 fr. par la ville de Compiègne ; enfin le Prix *Jeanne d'Arc* de 4000 fr.

La Compagnie du Nord avait prévu l'aller et retour de deux trains spéciaux entre Paris et Compiègne. Les commissaires, MM. le comte Foy, H. Le Cousteux de Caumont, le comte Florian de Kergolay remplaçant le comte de l'Aigle, retenu par le décès de son beau-père, s'étaient beaucoup dépensés pour l'organisation de la manifestation, ce qui devait leur valoir les éloges très appuyés de la presse locale et parisienne.

Selon le *Progrès de l'Oise* du 7 novembre, l'inauguration obtint un très grand succès. La plupart des journaux insistèrent sur le rassemblement, dans l'enceinte du pesage, autour du préfet, des autorités municipales et des officiers de la garnison, d'une foule brillante et aristocratique composée principalement de grands propriétaires et de châte-

lains des environs, ainsi que de notabilités du tout Paris.

Pour *Le Jockey* ; qui faisait l'éloge du terrain, l'hippodrome de Compiègne paraissait de nature à devenir "*l'un des meilleurs de France*".

Une petite ombre au tableau, cependant, dans l'opinion du *Gil Blas* :

"très pittoresque le site choisi ; merveilleuse la ligne droite, mais là doivent se borner les compliments. Les tribunes sont entassées ; elles ont l'air d'avoir besoin d'un bain de siège.."

Ainsi Compiègne n'allait pas tarder à accéder au rang des hauts lieux du sport hippique. L'institution des courses, suivie plus tard de celle de la *Société des Sports*, fondée par R. Fournier-Sarlovèze, et qui lui était conjointe, ne pouvaient que favoriser le prestige de la ville, contribuer à l'essor du commerce local et à l'installation de nouvelles familles, surtout aristocratiques et bourgeoises, françaises comme étrangères.

